

COLLOQUE RÉGIONAL SERAFIN PH

—
JEUDI 15 JUIN
—

Initié en 2014, le chantier SERAFIN-PH devrait connaître une mise en œuvre opérationnelle complète à compter de 2025. C'est avec cet objectif que Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée des Personnes Handicapées, a conclu le dernier comité stratégique sur la réforme le 13 février 2023.

Aujourd'hui articulé autour de deux objets que sont la réforme tarifaire et les nomenclatures des besoins et prestations, SERAFIN-PH ambitionne une meilleure allocation des ressources financières aux établissements et services accompagnant des personnes en situation de handicap.

Si, au regard des récentes déclarations, l'aboutissement de la réforme semble plus proche que jamais, de multiples incertitudes demeurent et de nombreux questionnements se font jour.

Anticiper les derniers développements de cette réforme, disposer des hypothèses concrètes de travail et comprendre les enjeux opérationnels associés constituent un impératif, pour les associations gestionnaires et les personnes accompagnées. Définir ensemble des points de vigilance et les partager avec les pouvoirs publics apparaît également nécessaire.

Afin donc de faire un point d'étape et d'apporter de nouveaux éclairages sur SERAFIN-PH, l'URIOPSS Occitanie vous propose un colloque articulant les interventions des responsables nationaux et régionaux en charge de la conception et de la mise en œuvre du projet SERAFIN-PH ainsi que les acteurs de terrain engagés dans l'expérimentation, voire dans l'usage des outils d'ores et déjà produits.

- Quels bénéfices et quelles limites de SERAFIN-PH pour les personnes accompagnées et pour l'évolution des pratiques professionnelles ?
- Quid de la mesure de l'activité et de l'intensité du besoin ?
- Quels liens envisager entre nomenclatures et tarification ?
- Entre part socle et part variable, quelles sont les hypothèses tarifaires au cœur de la réforme ?
- En quoi le modèle tarifaire constitue-t-il ou non une réponse aux injonctions Onusiennes de désinstitutionalisation ?
- Quelle prise en compte de SERAFIN-PH dans le processus plus large de transformation et de régulation de l'offre ?

Autant de questions que l'URIOPSS vous invite à partager le jeudi 15 juin prochain à Carcassonne pour interroger et se préparer aux nouveaux paradigmes d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de financement des ESMS.





Salle Gaston DEFFERRE
Hôtel du Département de l'Aude
Allée Raymond Courrière
11 000 CARCASSONNE

PROGRAMME

9H00 Accueil

Ouverture de la journée par Hélène SANDRAGNE, Présidente du Conseil Départemental de l'Aude et Jean-Luc MILLOT, Président de l'URIOPSS Occitanie

Présentation des avancées de la réforme (en visio depuis Paris)

- Guillaume MARION – Directeur de projet Serafin PH pour la DGCS
- François-Xavier DEBRABANT – Responsable du pôle Modèles & Réformes Tarifaires pour la CNSA

Nomenclatures de besoins et prestations : vers des projets personnalisés et des projets d'établissement SERAFIN-compatibles ?

Table ronde animée par Ludovic MARIOTTI, conseiller technique Uriopss Occitanie

- Interventions et échanges entre ESMS de la région autour de retours d'expérience sur les usages des nomenclatures.

Déjeuner pris sur place

SERAFIN PH pierre angulaire ou simple outil complémentaire à la transformation de l'offre : quels enjeux stratégiques pour les associations gestionnaires ?

Table ronde animée par Guillaume FRITSCHY, Directeur de l'URIOPSS Occitanie

- Guillaume MARION – Directeur de projet Serafin PH pour la DGCS
- François-Xavier DEBRABANT – Responsable du pôle Modèles & Réformes Tarifaires pour la CNSA
- Régine MARTINET – Directrice adjointe à l'offre de soins et de l'autonomie. Secteur médico-social
- René ORTEGA – Directeur Général Adjoint Solidarités Humaines / Administrateur ANDASS
- Olivier POINSOT – Juriste spécialisé en droit des institutions sociales et médico-sociales
- Sébastien POMMIER – Représentant du GNDA au GTN Serafin PH

16H00 Fin de la journée

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

